



Pic Urban : vers l'élaboration d'une politique territoriale pour l'égalité

Pour l'agglomération grenobloise, le Programme d'initiative communautaire (Pic) Urban a représenté un formidable levier d'action pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire. Guillaume Tournaire, responsable des projets au Pic Urban, retrace l'évolution de cette démarche, de la sensibilisation des acteurs sur cette thématique à l'action, jusqu'aux enjeux de pérennisation qui se posent aujourd'hui.

LA COMMUNAUTÉ d'agglomération « Grenoble Alpes Métropole » (La Métro) met en œuvre, dans le cadre de la politique régionale de cohésion de l'Union européenne, un Pic Urban¹ sur la période 2001-2006. Ce programme concerne **un territoire regroupant 40 000 habitants de cinq communes de l'ouest de l'agglomération** (Échirrolles, Fontaine, Grenoble, Pont-de-Claix et Seyssinet-Pariset). L'objectif des Pic Urban est de promouvoir la mise en œuvre de stratégies innovantes en faveur d'une régénération urbaine, économique et sociale des quartiers en difficulté, dans le cadre des priorités de l'Union européenne. En France, neuf villes disposent de cet outil pour réaliser des actions en lien avec la politique de la ville. Le projet de l'agglomération grenobloise ambitionne de revaloriser des territoires fragilisés dans une perspective de développement durable et un meilleur lien avec les territoires dynamiques. Il met notamment l'accent sur l'égalité entre les femmes et les hommes, priorité de l'Union européenne (« gender mainstreaming »).

OUTILLER LES ACTEURS LOCAUX SUR LE TERRAIN QUASIMENT « VIERGE » DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le projet sur l'égalité entre les femmes et les hommes a été décliné en quatre objectifs : former et sensibiliser les acteurs du territoire ; agir sur les discriminations femmes – hommes ; remédier aux difficultés d'accès au marché du travail pour les femmes ; rendre les espaces urbains plus sécurisés. L'affectation d'une enveloppe financière à cette mesure représente un réel levier d'action en ce qu'elle garantit une capacité d'action et confère une obligation de moyen. Cela permet aussi d'éviter une concurrence avec d'autres mesures du programme.

Au démarrage du programme, il était impossible de décliner opérationnellement ces objectifs du fait d'un décalage avec les politiques locales qui n'intégraient quasiment pas la problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes. De plus, les acteurs de la politique de la ville (nos partenaires principaux) percevaient difficilement la richesse et la valeur ajoutée de cette

question dans le cadre de leur champ d'intervention. Il nous a semblé cependant primordial d'avoir l'ambition avec Urban **d'initier une politique locale qui prenne en compte la préoccupation de l'égalité entre les femmes et les hommes, en lien avec l'ensemble des politiques publiques dont la politique de la ville.**

Nous avons alors engagé l'élaboration d'un plan d'action pour fixer un cadre et mobiliser les partenaires sur un projet commun, concret et explicite.

Préalables à l'action : une organisation volontariste, la sensibilisation

Un groupe technique, composé de la Délégation aux droits des femmes de l'État, la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de l'Isère, La Métro et les cinq villes concernées, s'est réuni dès 2002 pour définir collectivement une stratégie, une méthode d'action et rédiger le plan d'action. Établi à partir d'un diagnostic partagé, le plan d'action clarifie le champ d'intervention, les objectifs et la méthode. Il permet de faire émerger des problématiques communes entre les villes tout en laissant une liberté d'action aux porteurs de projets. La volonté de La Métro n'est pas de monter directement des actions ou d'instruire des projets, mais de **permettre aux acteurs de s'approprier collectivement la question et de produire des actions adaptées.** Ce plan a surtout permis de faire le lien entre les préoccupations portées par les acteurs « experts » de la problématique de l'égalité femmes-hommes et les acteurs de la politique de la ville. Nous avons constaté une difficulté à faire se rencontrer ces acteurs appartenant à des réseaux distincts et sans liens. Le plan d'action a, dès 2003, fait ressortir des préoccupations communes autour de la question sociale telles que les relations filles-garçons dans les quartiers, les violences sociales et la place donnée aux femmes issues de l'immigration sur le marché de l'emploi. En parallèle, nous avons mis de suite en place une formation des acteurs du territoire sur cette problématique nouvelle, en organisant (avec le CIDF de l'Isère) **une formation-sensibilisation à l'égalité femmes-hommes et à l'approche par genre.** Plus de quarante personnes y ont participé.

La phase opérationnelle : quand mobilisation technique et politique vont de pair

Le plan d'action a ensuite été validé début 2003 par le comité de suivi du Pic Urban, instance de pilotage du programme. Cette validation a permis de passer à **la phase opérationnelle** qui a démarré avec la

transformation du groupe technique en groupe de pilotage mixte (élus et techniciens) pour suivre et orienter la démarche et la création dans chacune des communes. Échirolles et Fontaine ont, par exemple, constitué chacun un groupe réunissant des élus, des professionnels, des associations et des habitants avec l'objectif d'amener les participants à proposer, après une étape de sensibilisation, des projets dans le cadre de leur pratique. Leur volonté est de travailler sur la méthode (boîte à outils, réflexion sur les pratiques) et de réaliser des actions. En dehors des communes, d'autres acteurs ont proposé des initiatives au Pic Urban. Il s'agit soit d'actions s'inscrivant dans la logique de la politique de la ville (l'accueil de proximité de la « mission locale rive gauche » avec une approche différenciée filles-garçons, l'ODTI avec une enquête sur la place des jeunes filles dans le quartier Mistral, le lycée technique Louise Michel avec un travail sur l'image des femmes et des hommes au travail et les stéréotypes de sexe), soit à portée plus générale (l'accueil de la Caravane du droit des femmes le 8 mai 2004 à l'initiative du Conseil général de l'Isère ou la sensibilisation à l'approche par genre du CIDF).

Le résultat a été à la fois la **qualification des acteurs, la multiplication des initiatives et la mobilisation croissante des acteurs locaux** sur la problématique. De plus, trois des cinq communes impliquées, ainsi que La Métro avec la vice-présidente Brigitte Périllié depuis 2004, ont aujourd'hui un élu délégué à l'égalité entre les femmes et les hommes.

AU-DELÀ DES PROJETS LOCAUX, UNE DYNAMIQUE INTERCOMMUNALE EN CONSTRUCTION

La plus-value principale de cette démarche concerne la **mobilisation de moyens partagés entre La Métro et les communes** afin d'accompagner les projets locaux et créer une dynamique intercommunale. Cela s'est traduit par le recrutement fin 2003 d'une agente de développement chargée d'animer la démarche du Pic Urban sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Recrutée par la ville d'Échirolles mais missionnée dans le cadre d'un cofinancement sur l'ensemble du territoire Urban, elle est chargée sur un mi-temps de piloter le « Collectif égalité » d'Échirolles et sur l'autre mi-temps d'intervenir en appui aux autres communes, de proposer des outils partagés, de faciliter l'échange d'informations et d'accompagner des projets. Cette fonction s'exerce depuis mars 2005 au sein de la « Maison pour l'égalité femmes-hommes » située dans les quartiers ouest d'Échirolles².

L'implication du Conseil général de l'Isère, de la Région et de l'État ont aussi joué un rôle moteur, par leur participation au groupe de pilotage, le portage d'actions, mais aussi par un accompagnement financier dans la durée. Concrètement, cette démarche transversale et territoriale a permis, depuis 2001, **de réaliser près de quarante actions en fonctionnement** (avec la création de trois espaces petite enfance et la « Maison pour l'égalité ») **ou en investissement** (avec des programmes d'actions sur plusieurs communes) pour un montant de plus de 2M€. Elle a ainsi permis de grandes avancées avec une dynamique collective à l'échelle du Pic Urban, la création d'un réseau de partenaires actif sur le territoire portant de nombreuses actions et **l'ambition d'avoir une action qui amène au changement des pratiques**.

ENJEU D'INTÉGRATION À LA POLITIQUE D'AGGLOMÉRATION

Cette dynamique reste encore **fragile** car dépendante du programme Urban. De plus, il demeure nécessaire d'expliquer de façon constante les enjeux et l'intérêt d'une prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans l'action publique. **Le développement et la pérennisation** de la démarche sont l'enjeu principal pour l'avenir. Si plusieurs communes commencent à intégrer cette problématique dans leur fonctionnement, il en est autrement pour **la Métro** où l'enjeu est aujourd'hui de définir les objectifs et les orientations pour une politique à l'échelle de l'agglomération, complémentaire aux dynamiques de proximité. Ceci est à construire, en lien avec la délégation à la qualité de la vie et à l'égalité femmes-hommes, confiée à Brigitte Périllié.

L'ambition est aujourd'hui de donner un statut plus clair à la mission incarnée par la « Maison pour l'égalité » pour en faire l'interlocuteur privilégié des acteurs, élargir son action à d'autres communes et développer ses activités dans la durée. Il faut aussi continuer à soutenir les initiatives venant des territoires, que ce soit dans la politique de la ville ou dans un cadre plus large. La période actuelle de renégociation de nombreuses contractualisations doit permettre à l'égalité entre les femmes et les hommes de devenir, en lien avec l'intervention dans les quartiers fragilisés, **un champ à part entière de l'action publique locale**. ■

Guillaume TOURNAIRE

1. Le Pic Urban est financé par le Fonds européen de développement régional (Feder).

2. voir article de ce Cahier « *La Maison pour l'égalité femmes-hommes à Échirolles: lieu ressource pour les acteurs locaux et les habitants* ».